

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-079

Date de la convocation : 10/10/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 16

Membres votants : 17

Le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représenté : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 19/09/2024

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/09/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, par 14 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme Françoise PAYEN, M. Pierre POTRON et M. Vincent THIERION), le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/09/2024.

La secrétaire de séance,


Françoise PAYEN

Le Président,


Benoît SINGLIT